agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

# intention missionnaire - « Pour que le continent africain trouve dans le Christ la force de réaliser le chemin de réconciliation et de justice indiqué par le second Synode des Évêques pour l'Afrique » - Commentaire à l'Intention missionnaire de novembre 2011

Cité du Vatican (Agence Fides) – L'Afrique est le continent appelé par le Pape à l'espérance : « Avec le Christ Jésus, qui a foulé le sol africain, l'Afrique peut devenir le continent de l'espérance » (Benoît XVI, homélie à Yaoundé, 19 mars 2009). Sur cette même ligne, le Saint-Père a exhorté les chrétiens africains à continuer à espérer contre tout espérance, malgré les difficultés dans les domaines politique et social. Les problèmes réels existant sur ce jeune continent ne peuvent certes pas être négligés. Il existe de nombreuses situations d'injustice, de pauvreté, de maladie, d'exploitation, d'intolérance, de violence et de guerre. L'espérance chrétienne ne se fonde pas sur une attitude qui refuse de voir les problèmes ou entend les ignorer. L'Eglise est convaincue du fait qu'elle doit annoncer le Christ, la Bonne Nouvelle du Père, de sorte que les hommes puissent trouver en Lui l'espérance, la réconciliation et la paix.

Pour que puisse exister le développement économique, tout comme le développement culturel ou social, un climat de paix est nécessaire, climat qui doit permettre de dépasser les divisions et les blessures au travers de la réconciliation. Le Christ crucifié nous a réconcilié avec Dieu. Il a détruit notre condamnation en la clouant avec Lui sur la croix. En L'acceptant, Lui qui est source de Paix et de Justice pour tous, nous construisons la réconciliation. La vraie réconciliation avec Dieu a lieu seulement lorsqu'il existe une réconciliation entre les hommes.

Le Bienheureux Pape Jean Paul II, dans son exhortation apostolique post-synodale, « Ecclesia in Africa » a présenté l'Eglise comme « famille de Dieu ». Le Pape a reconnu ce modèle ecclésial comme particulièrement adapté à la situation de ce continent. Il a affirmé que « l'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance.100 La nouvelle évangélisation visera donc à édifier l'Église Famille, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Églises particulières, sans considérations indues d'ordre ethnique » (Ecclesia in Africa, n° 63).

L'Eglise en Afrique doit être pour tous un lieu d'authentique réconciliation. Ainsi, pardonnés et réconciliés entre eux, les africains pourront porter à tous le pardon et la réconciliation que le Christ offre. Les fidèles du continent doivent être levain de réconciliation qui fait fermenter la pâte pour élargir le Royaume de Dieu qui est Justice et Paix. Qu'ils rappellent à leurs concitoyens, ainsi que le proposait les Lineamenta du deuxième Synode pour l'Afrique, que les hommes sont vraiment frères. Dans le cas contraire, le monde ressemblera toujours davantage à un champ de bataille sur lequel comptent seulement les intérêts égoïstes et où règne la loi du plus fort, qui éloigne l'humanité de la tant désirée civilisation de l'amour.

Le Bienheureux Pape Jean Paul II a confié à Marie le continent africain. Il a demandé son intercession afin qu'une nouvelle Pentecôte ait lieu au sein de l'Eglise en Afrique. Et ainsi, « que l'effusion de l'Esprit Saint fasse des cultures africaines des lieux de communion dans la diversité, renouvelle les habitants de ce grand continent pour qu'ils deviennent des fils généreux de l'Église qui est Famille du Père, Fraternité du Fils, Image de la Trinité, germe et commencement sur la terre du Royaume éternel qui atteindra sa plénitude dans la Cité qui a Dieu pour bâtisseur : Cité de justice, d'amour et de paix » (Ecclesia in Africa, n°144). (Agence Fides 31/10/2011)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it